DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

CHÊNE - BOURG

FEUILLES 3,4

PLAN D' AMÉNAGEMENT

SITUÉ À LA RUE FRANÇOIS PERRÉARD ENTRE LA RUE PEILLONNEX ET LE CHEMIN DE FER.

— — — Périmètre de validité du plan.

Constructions projetées le nombre de niveaux est indiqué sur chaque bloc. S=toitures ou superstructures habitables.

Garage en sous sol (1,5 pl. par logement), les dalles de couverture devront supporter des véhicules de plus de 16 t.

Non bâtir, engazonnement, arborisation obligatoire et place de jeux.

Servitude de destination de route. Cession gratuite au domaine public communal.

A Commerces - Bureaux

B Artisanat (Superstructures = log. de service)

C Rez + 3 étages - Bureaux. 3 étages + Superstructures - Logements.

Adopté par le Conseil d'Etat le: 2.2.1983 Vités Tornire

Adopté par le Grand Conseil le:

Modifications 28.9.J.D

Code rue FOS

Code communes et quartiers FOS: 5 1 2

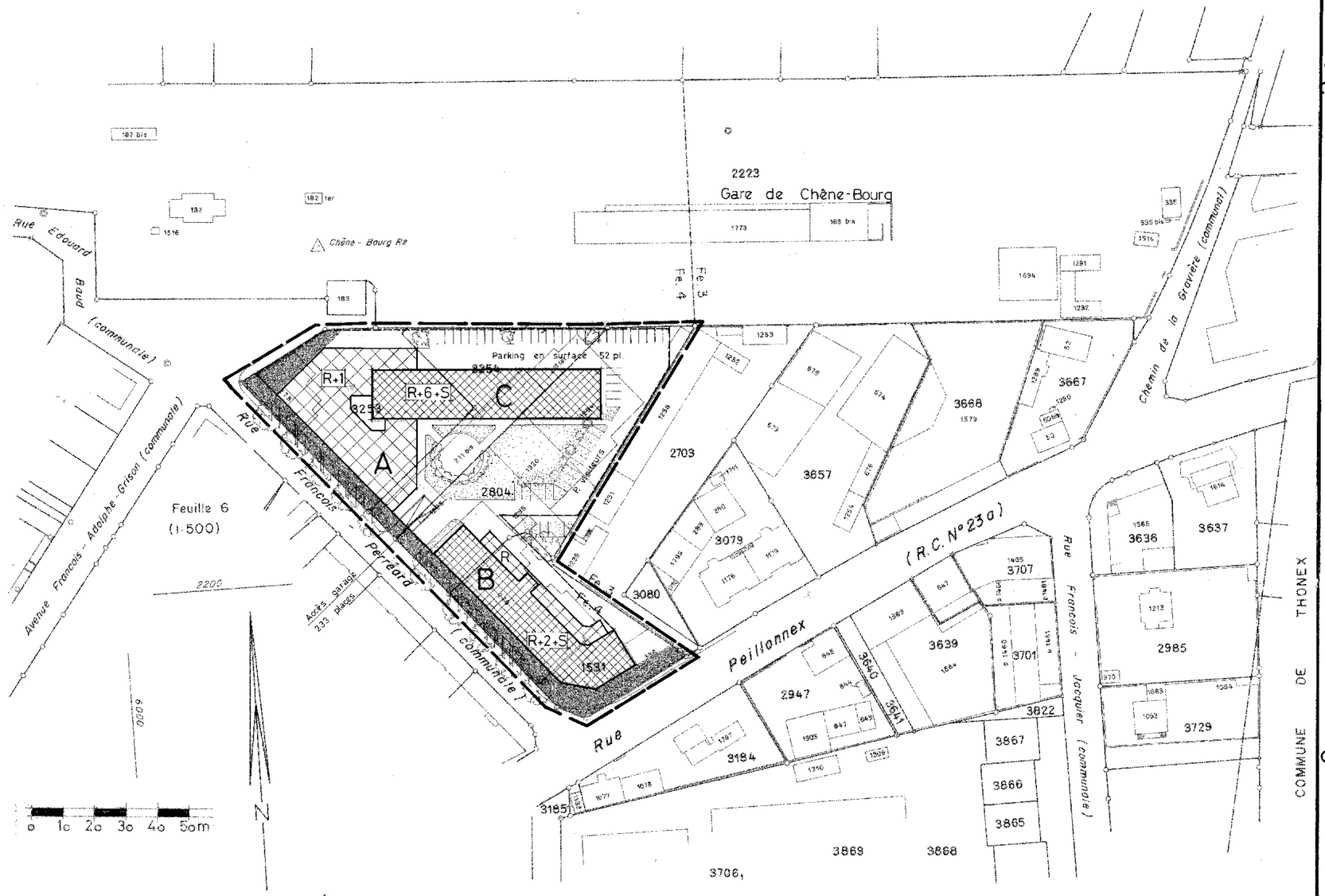
Code riverne Plan No Indice: 7 33 27560

CCU: 7115

Echelle 1 : 1000

Date 08.09.82

Dessin J.D



COMMUNE DE THONEX

73 27560 7 33